

Imprimez, complétez, puis envoyez ce bulletin accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de la Fondation Marie-Louise à l'adresse suivante :

Fondation Marie-Louise – 35 rue Maurys 31150 Gratentour, France

Je fais un don ponctuel de € à l'ordre de la Fondation Marie-Louise.

Je recevrai un reçu fiscal suite à ce don.

- * 66% de votre don au profit de Marie-Louise, en tant que particulier, peut être déduit de votre impôt sur le revenu.
- * 75% de votre don peut être déduit de votre impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €.
- * 60% des sommes versées déductible pour les entreprises, dans la limite de 0,5% du Chiffre d'Affaires HT, ou 10 000€ à déduire de votre impôt sur les sociétés.

Mes coordonnées :
Civilité, nom, prénom :
Adresse:
Ville et code postal :
Email:
Téléphone :

POUR TOUTE QUESTION, NOTRE SERVICE DONATEUR EST À VOTRE DISPOSITION



dons@fondation-marie-louise.org



05 61 82 00 08



Fondation Marie-Louise – 35 rue Maurys 31150 Gratentour, France